



Conditions d'accueil // Fiche technique

LE P.RAV

Bonjour à vous. Voici quelques infos pratiques pour notre venue...

1/ Contrat :

Le collectif Gonzo établit un contrat de cession ainsi qu'une facture et réalise les payes des artistes et techniciens de son équipe.

2/ Équipe artistique :

L'équipe artistique est composée de 3 musiciens: Joël Grizeau: guitare/percus – Stéphane Pelletier: Sax/percus – Eric Pelletier: percus et 2 jongleurs: Colas Rouanet et Mattia Furlan

Les horaires d'arrivée, d'installation, de balances et de pointage seront définis en accord avec le régisseur. Pour info il nous faut 1h30 pour toute la préparation (montage, mise, balance ...)

4/ Arrivée :

L'heure d'arrivée et le moyen de transport vous seront communiqués dans les meilleurs délais (au plus tard une semaine avant la représentation).

5/ Repas :

Repas chauds de préférence. Faites nous découvrir les spécialités de chez vous !

6/ Hébergement :

Que ce soit en hôtel ou chez l'habitant, nous vous demandons d'être en chambres séparées : nous nous aimons bien mais vous comprenez aisément que des milliers de kms nécessitent un peu d'intimité et de repos afin de se produire dans les meilleures dispositions.

Contacts

Régie générale :

Eric PELLETIER +33 (0)6 88 68 05 73

pelletierer@cc-parthenay.fr

Communication :

Maria GUERBIGNY +33 (0)6 52 15 15 96

communication@collectifgonzo.fr

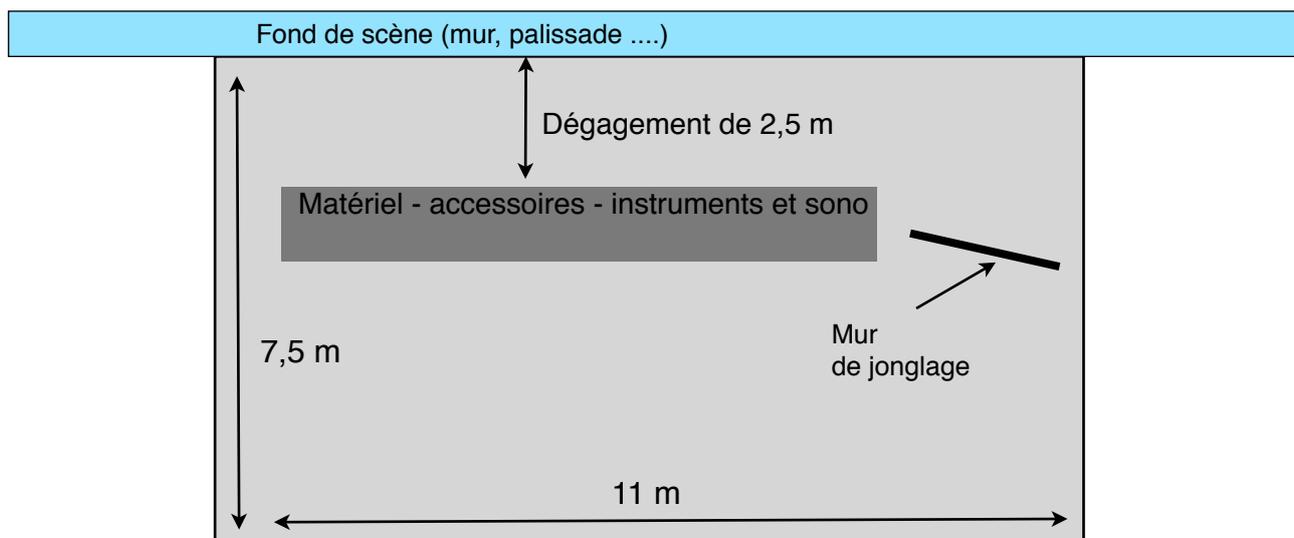
Administration :

Thierry Boutin +33 (0)7 82 89 30 05 +33 (0)5 49 94 63 60

collectifgonzo@collectifgonzo.fr



Implantation et conditions techniques du spectacle de rue LE P.RAV



- Espace scénique: ouverture 11m - prof. 7,5 m - (haut. 5m, quand nous jouons en intérieur)
Le spectacle se joue en frontal, il est préférable d'avoir un fond de scène (bâtiment, palissade, hangar, haie ...)
- Alimentation 16A - Nous sommes autonome en sons.
Le sol doit être plat, lisse et dure (parking, cours, rue ...) pour le jonglage et le déplacement des caddies.
- Toujours pour le jonglage et la manipulation d'objets il est préférable d'avoir un lieu à l'abris d'un vent trop fort.

Jauge public : 400/500 selon la configuration du lieu

